

Engagement d'étudiants pendant les vacances estivales 2023

L'Association sans but lucratif « Gestionnaire d'Infrastructures, de services sociaux et d'Intergénération de la commune de Mondercange » (GIM asbl) se propose d'engager des étudiants pendant les vacances estivales de l'année 2023 pour les périodes suivantes :

| | |
|---------------------|--|
| Période I | 1er juin 2023 – 30 juin 2023 |
| Période II | 1 ^{er} juillet 2023 – 31 juillet 2023 |
| Période III | 1 ^{er} août 2023 – 31 août 2023 |
| Période IIII | 1 ^{er} septembre 2023 – 30 septembre 2023 |

Conditions à remplir par le demandeur :

- Introduire la demande avant le 15 mars 2023
- Être âgé de 18 ans au moins et de 26 ans au plus au 1^{er} juin de l'année 2023

Pièces à l'appui requises :

- Joindre une lettre de motivation et un CV avec photo
- Joindre un relevé d'identité bancaire
- Joindre un certificat de scolarité ou d'inscription pour l'année scolaire 2022/2023

Les candidatures mentionnant la période brigüée munies des pièces à l'appui requises sont à adresser par courrier : Direction GIM a.s.b.l. 1, rue de Limpach L-3932 Mondercange ou par courriel : info@gim.lu.